

Nos propositions sur le pouvoir d'achat et compétitivité

66 min · Les Républicains

Je voudrais saluer ceux et celles qui sont à mes côtés. Vous connaissez Hottman, vous connaissez Porte Parole, Agnès. Pierre Lannan peut -être moins. Pierre anime les groupes de travail. On a une cinquantaine maintenant, qui sont des groupes de travail thématiques. Il a beaucoup travaillé sur le sujet que je vais vous présenter aujourd'hui. François Asselin, vous l'avez connu comme patron de la CPME. Il a accepté de s'engager à nos côtés. Il nous a beaucoup aidé à y voir un peu clair puisque François dirige toujours son entreprise familiale. Je crois qu'on a accru un salarié. Son salarié, c'est une très belle entreprise, notamment parce qu'elle fait de la restauration de monuments historiques dans un matériau noble qui est le bois. Et donc François nous a apporté à la fois évidemment son expérience syndicale à la tête d'une grande organisation patronale, mais aussi l'expérience d'un patron de la CPME. Pour le travail, c'est fondamental. Julien aussi qui se cache, qui est le directeur des études. Bien Julien, mais Julien. Qui est notre directeur des études que j'ai recruté il y a quelques mois et qui nous est précieux. Je voudrais aujourd'hui faire un point. Je ferai des conférences de presse très régulièrement, des mois à peu près, pour présenter différents sujets. Alors là, on est sur l'économie, ça pourra être sur le régalien, ça pourra être sur l'école, peu importe, mais pour donner un peu le compte rendu des travaux que nous faisons. Je vais vous demander simplement de vous écarter un petit peu, mais aujourd'hui, ce sera le thème du travail. Le thème du travail, parce que je pense qu'on a en France, vous le savez, un double déficit de travail. Il nous manque trois semaines par rapport à l'Allemagne, par exemple dans une année. Trois semaines pendant lesquelles on ne produit pas, on ne crée pas de richesses qu'on pourrait redistribuer en pouvoir d'achat, qu'on pourrait redistribuer pour, par exemple, mieux financer l'hôpital et un certain nombre de services publics. Et sur une année, il nous manque trois ans. Donc le problème français, c'est un problème notamment de quantité de travail qu'on ne fournit pas dans la machine économique. Ce que je veux dire peut-être en partant du haut et de la situation, c'est que désormais le constat est partagé. Ce que vivent les Français, ce que vit la France, c'est à la fois un déclassement et un appauvrissement. Déclassement au niveau national. On est notamment avec le double déficit. On parle toujours du déficit budgétaire et c'est vrai. On a le pire déficit en valeur absolue maintenant. Pire déficit budgétaire de toute l'Europe. On est donc en queue de peloton de l'Europe avec une dette astronomique, bien entendu. C'est un déclassement. La voie de la France porte de moins en moins en Europe. Elle porte de moins en moins dans le monde, parce qu'un État qui ne tient pas ses comptes, c'est un État qui ne peut pas tenir son rang, dont la voie s'effaiblit. Donc le déclassement, le décrochage d'un côté, il est spectaculaire malheureusement. Les Français le sentent. Et pour les Français, je veux parler d'appauvrissement. Avant Noël, on a appris que, et c'est inédit, désormais le PIB par habitant, c'est -à-dire le niveau de vie des Italiens, avait dépassé le niveau de vie des Français. Un sondage qui était très intéressant depuis Nuenoy, au mois de décembre, nous a appris que un Français sur six n'avait pas les soins dont il devrait pouvoir bénéficier, qu'un Français sur dix ne mangeait pas à sa faim. Il y a un appauvrissement collectif. Un déclassement et un appauvrissement collectif. Les causes de ce déclassement, de cet appauvrissement, c'est notre modèle qui est à bout de souffle. Ce modèle qui est à bout de souffle, je le nomme par son vrai nom, c'est le socialitisme. C'est un modèle qui a reposé sur deux piliers qui ont été de grands mensonges. La dévalorisation du travail. Travaillez moins et vous vivrez mieux. Grands mensonges. La retraite à 60 ans, les 35 heures, tout ça a conduit à appauvrir les Français. Bien sûr qu'on a caché, bien sûr qu'il y a eu la politique du chèque, tant qu'on n'a pu s'endetter.

Mais désormais, la fête est finie. Le pouvoir d'achat ne pourra plus venir de la dépense publique, de l'argent de l'État. Il ne pourra venir que de la création de richesses, du travail, de revenus que nous créerons, précisément à travers ce processus. Donc, premier mensonge, vous travaillerez moins et vous vivrez mieux. Et l'autre mensonge, c'est la souhaitude à la dépense publique. L'addiction, pour faire plus simple, il n'y a pas de problème en réalité en France qu'on puisse résoudre à travers les sommes de subventions de dépenses publiques. Et c'est la raison pour laquelle on est parvenu à une dette astronomique. Donc, il faut qu'on change totalement de modèle. Il va falloir renverser la table. Tout ça ne peut plus supporter de rustique. Ça, c'est une conviction que beaucoup ont, mais il faudra avoir le courage de dire la vérité, le courage de le faire et d'inventer justement des schémas nouveaux, un nouveau modèle. C'est ce que je voudrais commencer par faire aujourd'hui sur ce thème du travail que je vais présenter rapidement. Au départ, je vais vous présenter ce premier point, qui est au-dessus de la pyramide aujourd'hui. Je vous présenterai dans les semaines à venir deux autres points. Là, l'idée, c'est de faire en sorte que les Français ne sont pas régnants. Le problème du travail en France, c'est que le travail est mal payé. Pour deux tiers des Français, vous leur donnez une augmentation. Ils vont donner plus à l'État aux autres qu'ils recevront. Et pour l'entreprise, il y a l'effet miroir, c'est le coût du travail. L'entrepreneur, je le disais, grand patron d'une entreprise, il y a 40 ce week-end, qui indiquait que quand il voulait donner 100 euros d'augmentation à son salarié, ça lui coûtait 400 euros. Donc, c'est du perdant-perdant. Donc, il va falloir encourager le travail, produire plus. On a fait le choix, et notamment l'Europe, de la consommation plutôt que la production, de la réglementation plutôt que l'innovation. Dans le changement de modèle, c'est ce qu'il va falloir changer. Avec des solutions concrètes, que je vous présenterai dans quelques semaines, nous le ferons. Et enfin, évidemment, débürocratiser. Le poids des normes, cette charge indu, un État qui est devenu obèse, est souvent impuissant, et un système social à la dérive. Voilà le triptyque, en réalité, qui nous permettra de changer de modèle. Mais c'est très dense, donc j'ai choisi aujourd'hui de vous proposer de faire le premier point sur le travail. Trois principes, rapidement, et je passerai ensuite aux propositions. D'abord, mieux rémunérer le travail, libérer la compétitivité. Le travail ne paie pas suffisamment, et donc il faut donner plus de pouvoir d'achat. Mais le pouvoir d'achat, grâce au travail encore une fois. Et là, on a le moyen, précisément, de réconcilier à la fois plus de pouvoir d'achat et plus de compétitivité. Parce que d'habitude, quand on donne du pouvoir d'achat, c'est des moyens qu'on retire à l'entreprise. Et bien, dans notre système, on va faire les deux. On va donner du pouvoir d'achat aux salariés, et on va alléger le coût du travail et donner de la compétitivité à l'entreprise. Ensuite, faire de la reprise d'activité une évidence, parce que c'est loin d'être une évidence. Je vous montrerai à travers des exemples concrets. Et donc, il faut un revenu d'incitation à l'activité, que je vais encore vous présenter. Et enfin, sortir du piège de l'assistance. Le Nicolas qui paye en peut plus, et la France des honnêtes gens non plus. Cette France des honnêtes gens, elle sait parfaitement que dans une nation, dans un pays, dans un grand pays comme la France, le sort de chacun dépend des efforts de tous. Simplement, ils en ont marre qu'ils soient toujours appelés, eux, à faire des efforts. Alors que d'autres profitent ou peuvent abuser du système. Voilà les trois points, qui sont les trois principes des cinq propositions que maintenant, je vais vous présenter et qui vont nous permettre d'économiser à peu près 30 milliards d'euros. Ces 30 milliards d'euros, c'est -à-dire tous ces euros qui seront des euros gagnés, économisés, on ne s'en servira pas pour réduire le déficit. Ça sera autre chose que je vous présenterai, puisque par ailleurs, je vous présenterai un plan d'économie d'un peu plus de 120 milliards d'euros sur cinq années. Mais ce sera là encore de faire en sorte qu'on redistribue moitié-moitié aux entreprises pour en compétitivité et là encore, en pouvoir d'achat aux salariés. Alors, la première, j'avais un peu présenté rapidement, notamment à Marly pour celle-là, ceux d'entre vous, j'en reconnais quelques-uns, quelques-unes qui étaient, mais là, je vais le détailler peut-être un peu plus et puis je vais l'illustrer surtout. Sachant que vous aurez dans le petit fascicule, vous avez à l'avant de la dernière page, la troisième page de couverture, un QR code, voilà, sur la partie

cartonnée. Et à partir de cet après-midi, il vous donnera accès à toute la documentation, à toutes les fiches techniques qui vous permettront de challenger ce que je vais vous dire ce matin. On a voulu vraiment donner un accès très libre, très transparent aux hypothèses à partir desquelles on a travaillé. Le seuil de cotisation zéro, c'est quoi ? C'est l'idée d'offrir plus d'un 13ème mois de salaire au salaire. C'est ça l'idée. Sans handicapé et au contraire, en redonnant de la compétitivité aux entreprises. C'est un peu la quartier du seuil. C'est ça cette idée, le seuil de cotisation zéro. Comment ça fonctionne ? Aujourd'hui, vous connaissez le système d'or supplémentaire. Je ne vous le détaille pas parce que je vous rappelle simplement les règles. qui sont des règles, notamment de défiscalisation, de désocialisation pour parties, en fonction de seuil, etc. C'est un peu compliqué, mais ça fonctionne comme ça. L'idée de main de ce seuil, c'est de faire en sorte que, d'abord on annualise. On va sortir des 35 heures, on essaie de faire en sorte que de ne plus avoir de vision, ce que j'appelle la vision doloriste du travail, c'est -à-dire que le travail apporte quelque chose, non seulement, et moi j'en suis convaincu, en termes d'épanouissement, de relations humaines, mais aussi en termes matériels, si je veux dire, en pièces non-tétrébuchantes. Mais on annualise et on fait non plus 1 607 heures. 1 607 heures, c'est l'équivalent de 35 heures. On pousse à deux jours en plus, c'est -à-dire à 16 heures en plus, mais rémunérés. Et le nouveau seuil, vous pouvez très bien le décaler de quelques heures, peu importe. C'est peut-être une négociation, pas de problème, avec les partenaires salicaux. Mais en tout cas, il y a une augmentation assumée de la quantité de travail, toujours rémunérée. Ce n'est pas les deux jours fériés qu'on supprime et que les Français payent gratuitement, non, c'est rémunéré. Admettons, on pose hypothèse des 1 623 heures. C'est le seul. Le seuil de cotisation zéro, ça veut dire qu'à partir de ce seuil -là, on considère qu'en dessous, l'entreprise, le salarié ont cotisé, ils ont payé leur dû à la société générale par des cotisations, des impôts, etc. Et au-dessus, c'est zéro cotisation et zéro impôt, sauf CSG, CRDS. Dans toutes les hypothèses que je vous dévoile près, on n'a pas voulu toucher à la CSG ni à la CRDS, pour des raisons de principe, pour des raisons en même temps de respect pour l'équilibre budgétaire. En revanche, on fait, à partir de 1 023 heures, on fait zéro cotisation pour le salarié et zéro cotisation pour l'employeur. Ça veut dire quoi, très concrètement ? Vous prenez un exemple, je vais l'appeler François. Il a touché le salaire médian, le salaire médian net par mois, 2 115 euros. Salaire médian, ça veut dire que vous avez autant de salaire d'un côté que de l'autre, inférieur que super. Pour l'instant, il n'y a pas d'heures supplémentaires. Vous savez qu'il y a 53 % des Français qui réalisent les heures supplémentaires et quand ils en réalisent, c'est 104 heures supplémentaires. Ensuite, si je veux passer, voilà, sur le seuil zéro cotisation, on va prendre une hypothèse. Donc, il fait les 16 heures, bien sûr, pour atteindre le seuil. Et l'entreprise va lui proposer, parce que ça coûte moins cher à l'entreprise, au-delà de ce seuil, de faire 2 heures de plus. 16 heures dans une année, c'est à peu près 4 minutes par jour. C'est à peu près 4 minutes par jour, pour vous donner sur les 16 heures. Donc là, il va faire 37,5 heures hebdomadaires. Et ensuite, on va voir ce que ça donne en salaire. Il va passer de 2 115 euros à 2 340 euros. C'est -à-dire qu'il va gagner en plus 230 euros supplémentaires par mois. Et si je le calcule sur un an, en net, 2 800 euros. Son salaire de base, le salaire qu'il gagnait, qu'il percevait net, était de 2 115 euros. Et vous verrez tout à l'heure, retenez ça, c'est que j'ajouterai, vous verrez comment, ce sera à la fin, 500 euros. Donc, on est presque plus près, proche d'un 14e mois que d'un 13e mois. Et ça, je pense que c'est fondamental. On ne peut pas dire qu'en France, on ne met pas suffisamment de travail dans la machine économique sans plus valoriser le travail. C'est un point pour moi qui est crucial. Et ça va bien au-delà. Alors évidemment, on défiscalise aussi. C'est -à-dire qu'aujourd'hui, on a une défiscalisation jusqu'à 7 500 euros par an, vous le savez. Et on garde le processus de défiscalisation totale de ces heures supplémentaires qui ne supporteraient ni cotisation, ni donc impôts sur le revenu. Voilà. Donc, l'intérêt pour l'entreprise, c'est qu'aujourd'hui, François vous le dira mieux que moi, mais les PME contingentent les heures supplémentaires. C'est -à-dire que quand les PME ont du boulot par surcroît, le problème, c'est que ça coûte tellement cher qu'elles ne peuvent pas toujours répercuter

le surcoût des heures supplémentaires dans leur facture. Elles les contingent. Alors que le salarié aimerait avoir plus de pouvoir d'achat. Et donc, là encore, comme il y a zéro cotisation pour l'employeur, vous avez à partir de ce seuil un lien de 35%, un tiers, c'est considérable. C'est considérable pour l'entreprise. Et on a calculé en matière de compétitivité l'équivalent de 10 milliards. Le chiffre le plus important pour moi, il est celui-ci. Vous voyez que 2 % de PIB supplémentaire. Quand on parle de croissance, je fais celle qu'on fait un peu déconnu, la fameuse croissance potentielle, c'est l'offre de travail, la quantité de travail, la qualité du travail aussi, multiplié par la productivité. On voit tout de suite que quand on accroît une des deux données, dans un autre temps, produire plus, etc. Je vous parlerai de la productivité, l'innovation, etc. Mais là, on commence à parler de productivité aussi, quand même à travers la compétitivité. On gagne 2 % de PIB. On se raccommient cette année à 0,7, à 0,8. Si rapidement, plus d'un 13e mois, les 10 milliards, les 2%, et 0 coûte pour les finances publiques ont été mis du coup, c'est fondamental. Dans la mesure où le calcul que nous faisons, c'est que les 16 heures supplémentaires compensent la perte des cotisations au-delà du seuil. Première proposition. Première proposition, comment est-ce qu'on valorise le travail sans handicaper l'entreprise, la compétitivité. Et là, on a une forme d'alignement. Je veux dire que c'est l'intérêt de tous. C'est l'intérêt du salarié et c'est l'intérêt de l'entreprise. C'est fondamental. Ensuite, le revenu d'incitation à l'activité répond au second principe que je vous ai présenté tout à l'heure, de rendre la reprise d'activité évidente, parce qu'elle ne l'est pas toujours. Je vous montrerai à travers un exemple. Sur ce revenu d'activité, aujourd'hui, la proposition qu'on fait, c'est que vous avez le RSA qui fonctionne avec un SOB, etc. Et on avait voté, à l'époque au Sénat, ça avait été voté à l'Assemblée nationale, les 15 heures de contrepartie d'activité supplémentaire. Il s'avère qu'aujourd'hui, ces 15 heures, c'est au petit bonheur la chance. Nous, on souhaite les rendre obligatoires. Une allocation, ça n'est pas adieu. Et si on veut vraiment réinsérer les gens dans le travail, il faut que 15 heures d'activité, voilà, 15 heures d'activité, c'est quelque chose qui est très large, c'est au contraire, permettre de remettre le pied aux étriers, à l'étrier, à des gens qui sont parfois un peu loin du marché du travail. Ça, c'est le premier point. Et ce que l'on veut, le principe de ce revenu d'activité, de revenu d'insertion, qui va fusionner, vous verrez, le RSA, la prime d'activité et l'ASS. L'ASS, vous savez, c'est pour les chômeurs en fin de droit, c'est l'allocation de solidarité spécifique. De spécifique solidarité. Là, en réalité, ce que l'on veut, ce qu'on cherche à obtenir, c'est que chaque heure travaillée rapporte, rapporte un gain significatif, plus qu'aujourd'hui, et immédiat, pour que justement, on encourage à la reprise d'activité. Comment on fait ? Alors là, on va peut-être partir plutôt... Admettons, Agnès, euh... Pardon. Donc, une maman solo avec un jeune enfant, elle bénéficie des prestations sociales, on verra tout à l'heure que ça peut être, c'est à la fois en espèces, monétaires et en nature, d'accord ? Là, on a fait un calcul. Sur chacun de ces cas, vous pourrez nous challenger, vous pourrez aller voir les notes, tout est documenté. On est à chaque fois parti de cas particuliers, de cas concrets. Ce n'est pas des choses qui ont été inventées dans le jute-crâne de M. Julien Chartier. Bonheur à Taddy, Julien, Pierre. Donc, cumuler ces aides représentent en net 1486 euros, avant impôt et par mois. Là-dessus, il y a une proposition mi-temps au SMIC. Mi-temps au SMIC, ça ferait 270 euros supplémentaires, dans l'état actuel des choses. Le problème, c'est que Sylvie va faire un arbitrage, 270 euros pour travailler. Il va falloir la voiture en bon état, payer l'essence, l'aburant, faire garder le jeu d'enfant, etc. Et donc, ça va la décourager parce qu'elle fait un calcul qui est un calcul froid, arithmétique et financier en termes d'intérêt. Avec le revenu d'incitation à l'activité, qu'est-ce qu'on fait ? On a le mi-temps, net, 722 euros. Et le RIA, on ajuste, notamment sur le RSA, 30 %. 30 %, c'est simplement le chiffre à partir duquel on est progressivement content. va se rapprocher du salaire qui sera le salaire plein pot non pas à mi-temps mais à plein temps annulera complètement l'effet de l'allocation de la 60 % donc c'est 30 % de chiffre et donc là vous multipliez 30 % par 720 euros ce qui lui rapporte c'était 33 euros 333 euros qu'on 1894 pratiquement 1 900 euros ça veut dire que c'est beaucoup plus intéressant qu'avant avant elle avait sa situation actuelle elle aurait pu si elle

avait accepté à mi temps au smic net avoir mis 756 euros avec notre formule elle est gratifiée de 400 un peu plus de 400 euros en plus et pas de 270 euros et là on voit que là du coup on a un seuil on a quelque chose de très différent et d'encourageant là encore le travail paye plus pour une maman sous l'eau ou peu importe ou un c'est une bataille quelque'un qui a un oeil des enfants rapidement donc et le gain bien sûr ça crée de la croissance potentielle parce que il ya des gens qui ne sont pas dans le et vous avez un gain de 2 milliards d'euros pour les finances publiques du fait notamment de la déduction des allocations à hauteur de 30 % du salaire net perçu les seniors j'ai commencé en disant qu'on a un problème à un double problème un double déficit déficit d'heure travaillée là on y répond avec le seuil 0 cotisation on pousse la durée de travail mais en même un problème de taux de d'activité le taux d'activité il est fondamental et entre 60 et 64 ans écoutez moi bien la moyenne européenne vous avez 60 % des 60 à 64 ans qui travaillent en europe la moyenne en france c'est 36 % c'est presque moitié moins seulement grosso modo un gros tiers des françaises et des français qui ont entre 60 et 64 ans sont au travail et ça c'est une perte c'est une perte pour l'économie française et c'est une perte d'ailleurs beaucoup parce que ce sont des gens qui ont de l'expérience etc etc alors là en réalité on va libérer le travail des seniors c'est à dire qu'on va avoir on va s'adresser à des seniors qui ont l'ensemble de leur trimestre ils ont cotisé ils ont leur durée de cotisation d'accord en h de situation deux hypothèses il a ses cotisations ses trimestres mais il n'a pas atteint l'âge légal l'autre il a ses trimestres mais il a dépassé l'âge légal qu'est ce qu'on propose premier cas de figure bas ça ressemble au seuil 0 cotisation il travaille et on exonère cotisation retraite et chômage on considère là aussi qu'il a payé son but il a pendant tous les trimestres pendant lequel on lui demandait de cotiser il n'y a pas de problème là dessus mais pour inciter au travail on va lui permettre ce cumul et il va gagner là ça n'est pas non ça n'est pas exprimé à peu près un peu moins de 4000 euros 3400 je crois même euro par je crois que c'est ça par an la différence et l'entreprise 4800 donc c'est avoir la déduction de ses cotisations et donc elle a un gain de un gros tiers de 35 % en termes de coût du travail et là alors c'est un petit peu plus sous aujourd'hui et demain notre proposition on a bien sûr une exonération de cotisation et on a en plus vous avez aujourd'hui un salarié qui d'une entreprise entreprise lui propose de rester dans le poste rester dans la même entreprise le salarié souhaite rester dans son poste il connaît bien il en est passionné il est obligé d'avoir une rupture de six mois stupide c'est à dire qu'on décourage aujourd'hui le cumul en plein temps alors c'est encore pire dans le plf ss que vous avez pu voir pour les médecins si certains d'entre vous ont fait des reportages ces dernières semaines c'est c'est bravo bravo on a fait ce qu'il ne fallait pas faire là en revanche on efface évidemment parce que l'idée c'est vraiment de faciliter un maximum le travail et sans se dire sans discriminer les uns et les autres t'es bien dans l'entreprise tu veux bosser dans l'entreprise le patron veut te garder tu restes tu apportes à l'entreprise dans un moment et ce sera encore plus le cas demain avec la démographie où on manque de bras on manque de cerveau on a des problèmes de recrutement on a des centaines de milliers d'offres à france qui ne sont pas pour concrètement sur le deuxième cas après l'âge légal vous avez michel 65 ans une retraite net de 2000 euros temps partiel sur la rémunération rare médiane ces 1047 euros de net avant d'accord comment ça va se passer avec le niveau de dispositif il va pouvoir vous souvenez il avait 2000 euros de pension il va pouvoir cumuler une partie de sa pension et la totalité de son salaire vous allez retrouver un peu le calcul qu'on a fait tout à l'heure pour le revenu d'incitation d'activité vous allez simplement à la retraite vous retirez à peu près un tiers du revenu du travail et ensuite vous l'affectez vous diminuez la pension ce qui fait que l'état c'est ce qui nous permet de tenir le choc en termes de finances publiques c'est que en diminuant la pension évidemment ça permet de rapporter au système par répartition et il va donc toucher donc la pension a été ce chiffre là d'accord avec 1047 euros de remis d'activité vous avez 2733 euros net la pension à tête de 2000 euros et oui et vous voyez que sur deux ans et sur deux ans on aurait pu prendre un an ça vous fait quand même 17 500 euros net avant d'avoir une supplémentaire et toujours l'idée toujours même chose c'est c'est les 35 % de cotisations de moins pour l'employeur

donc là en résumé vous avez un système où vous avez michel gagne 733 euros net par mois par rien vous maintenez des salariés qui sont expérimentés qui pourront peut-être former des apprentis qui sont des maîtres de stage etc un potentiel de croissance bien sûr plus d'activité coût nul pour les finances publiques à chaque fois le fameux chiffre de 30 % en fait on l'a on l'a calculé pour qu'on est en termes de finances publiques on puisse retomber sur nos pattes et le con socialique on a beaucoup parlé je me souviens moi qu'avec françois fillon avait proposé à l'époque Pierre s'en vient d'allocation sociale unique c'est vraiment en y retravaillant beaucoup après que moi je me suis aperçu que la sociale unique elle était pas faisable et que non seulement a été compliqué à faire mais qui fait pas la fin c'est comme ça que mon égenu on compte socialique je m'arrête un peu quand même là dessus parce que c'est un peu aussi dans l'actualité j'ai vu un article ce matin dans un journal économique aujourd'hui en termes d'aide prestations sociales c'est le maquis c'est le maquis parce que vous avez une multitude de guichets vous avez l'état vous avez des caisses type caf et vous avez des collectivités locales multitude de guichets vous avez des règles totalement éternes vous avez même des prestations en nature et des prestations monétaires et donc vous des prestations locales des prestations nationales ce qui est stupéfiant c'est que l'état connaît parfaitement vous qui êtes dans cette salle votre revenu fiscal de référence l'état connaît ses contribuables l'état ne connaît pas connaît très très mal ses allocataires et donc pourquoi est-ce qu'on a conçu le compte unique plutôt qu'une aide sociale unique tout simplement parce que l'aide sociale unique elle est extrêmement l'eau toutes les aides sociales il y en a 14 nationales et je ne comptais tout le reste en termes de tarifs sociaux etc. collectivité des dizaines d'aides qui obis à des codes des codes de sécurité voilà que c'est social quoi que qu'il t'aidera trois codes différents des règles encore un exemple c'est que l'aide sociale unique ne serait capable ce serait très lourd à réaliser que d'avoir un noyau sans doute avec la pl le rsa pour une activité etc. mais un petit noyau en réalité pas plus que ça parce que le reste incapable de faire. Et en plus ça serait plus coûteuse. Et ça serait plus coûteuse parce que en France quand vous faites une fusion des aides vous avez des gagnants et des perdants dans la nouvelle règle. Qu'est-ce qu'on fait en France ? On aligne toujours sur le gagnant. Donc vous vous retrouvez avec une aide sociale unique et partielle et qui est plus coûteuse. Alors la gauche la demande d'ailleurs Il y a aussi un effet de droit de tirage automatique. Donc je ne pense pas exactement l'idée qu'on veut proposer. L'idée du compte social unique est assez simple. C'est qu'on ne fusionne rien du tout. Vous avez un compte fiscal, un revenu fiscal de référence et vous avez en miroir simplement un compte social. Ce compte social va être adossé à un registre national de versement et ce registre national de versement, on fait passer une loi bien sûr, impose à tous ceux et celles qui versent des allocations, notamment les collectivités, les caisses, de déclarer mois par mois ce qu'ils versent ou ce qu'ils donnent, y compris en nature. Vous savez vous avez des référentiels qui vous permettent de traduire une aide en nature en aide monétaire. Et donc chaque mois il y a l'obligation et c'est aussi opposable. Vous avez dans le compte social, vous embêtez pas, vous ne fusionnez rien, vous retracez en réalité tout simplement ce que vous gagnez à travers l'ensemble des aides qui sont versées. C'est l'idée du compte social. À travers des minima sociaux, des aides locales, des aides de la CAF, des trécs sociaux et il y en a encore tous. Et bien sûr l'idée c'est de l'obligation social unique, au cours de ma démonstration et de l'exemple, va vous montrer que si on fait l'aide sociale unique, on parvient pas. Nous on veut plafonner à 70 % du SMIC parce que l'objectif du compte social unique c'est un moyen. Le compte social unique nous sert simplement à creuser l'écart entre le revenu de l'assistance, le revenu de la solidarité et le revenu du travail. L'idée c'est vraiment le travail, le cas éca. Donc on va prendre là encore un exemple concret. C'est pas le même prénom mais c'est un exemple. Vous avez un couple avec deux enfants. Ils vont toucher un certain nombre d'aides, la SA, l'APL etc. Check energy etc. Vous cumulez ces aides pour le couple, enfin pour la famille, pour le pour l'ensemble du foyer. Mais ils sont deux. Vous voyez bien que si vous vouliez atteindre les 70%, on a un montant équivalent de 60%. Vous êtes bien en deçà donc il n'y a pas d'écèlement. C'est un comptage partiel. Parce que la liste ne s'arrête

pas là. La liste ne s'arrête pas là parce qu'ils bénéficient d'autres aides. Ils vont avoir une pointuelle quasi gratuite, pas complètement, quasi gratuite, payée par la collectivité. Quasi gratuite ou des tarifs très réduits dans les cantines, transports en commun etc. Des aides pointuelles pour payer les factures d'énergie etc. Et quand on fait la sommation de l'ensemble de ces aides, on est à 2375 euros pour l'aide avant un pot, soit 85 % de sommet. Donc on dépasse les 70 % qu'à la condition de sommet l'ensemble de ces aides. Et si on plafonne, à ce moment là, il y a une perte financière de 410 euros par mois. Ce qui rend à mon avis évident une reprise d'activité soit partielle l'un ou l'autre. Vous avez la situation actuelle et vous avez la réforme. 1685 euros, bien sûr, mais c'est plus que le SMIC, compte social unique, vous retrouvez les 410 euros etc. bien significatif. Ce qui est intéressant, c'est que non seulement on cherche nous comme premier objectif à valoriser le travail, à décourager la systemat, mais vous savez, il y a plein d'hypothèses. La Cour des comptes a fait des hypothèses, milliards et milliards de fraudes sociales. Il y a une hypothèse à plus récent qui doit dater d'il y a un ou deux ans au conseil de la protection sociale qui était autour de 13 milliards ou plus de fraudes. Évidemment, le compte social, c'est une arme massive anti-fraud. C'est l'arme massive anti-fraud. Et ça rapportera beaucoup. Enfin, l'assurance chômage, il s'agit de reprendre les règles de joint, c'est ce qu'on appelle le décretal, qui avait amené les conditions d'élégibilité, d'indemnisation, etc. à peu près sur la moyenne européenne. Donc je pense qu'il faut le reprendre. On y ajoute l'encadrement des refus d'offres raisonnables. C'est dans la loi, mais ça n'est pas appliqué. C'est -à -dire au bout de la troisième refus, il faut être capable de dire « je stoppe l'indemnisation ». Un premier refus, on considère qu'il y a des explications, un deuxième refus, c'est une deuxième chance. Mais au troisième refus, on considère que là, il faut stopper l'indemnisation. L'assurance chômage est une assurance chômage. Elle est payée par tous les travailleurs et ça suppose, là encore, qu'à partir du moment, elle est raisonnable. C'est sûr que quand quelqu'un va toucher 3000 et qu'on lui propose un temps partiel à 1000 euros, ça, ça n'est pas raisonnable. Mais je parle, là encore une fois, j'utilise les termes juridiques. Ils sont déjà dans ma loi, mais qui ne sont pas d'offre raisonnable. Et là où on intervient, c'est sur les étudiés, les abus, qu'on peut dire, à trois niveaux. Le premier niveau, c'est les ruptures conventionnelles. Tout le monde en parle, mais personne ne le fait. Les ruptures conventionnelles, ça coûte un peu moins de 9 milliards par an. En 2017, on était, je crois, à 3 milliards. On en est à 500 000, plus 100 000 par rapport à il y a quelques années. Et les ruptures conventionnelles, là encore, il y a une dérive. On le sait très très bien. Ça évite une démission et ça permet de fluidifier les rapports entre l'employeur et un salarié. Le problème, c'est que c'est l'assurance chômage qui paye. Donc ça, c'est pas possible. Donc là encore, l'idée, ce sera de limiter la durée d'anonymisation et de plafonner la hauteur de la location sur les ruptures conventionnelles. Donc on les annule pas, on ne les stoppe pas, simplement on les encadre strictement. Ensuite, les travailleurs frontaliers. Il y a un problème, ça coûte de l'argent, un peu moins d'un milliard. C'est que vous avez, compte tenu de l'appauvrissement de la France, quand vous habitez à Saavois, quand vous êtes proche de la Suisse, proche de Luxembourg, proche de l'Allemagne, vaut mieux toucher le salaire quand vous êtes infirmière, par exemple. Plutôt que d'aller à de masse, vaut mieux aller franchir la frontière. Vous allez toucher 3 ou 4 fois plus. Dès au chômage, le problème, c'est que c'est l'assurance chômage française qui va vous rémunérer sur le salaire suisse. Alors que le principe de notre assurance et de la solidarité nationale, c'est précisément d'avoir le socle national. Donc là, les choses sont claires. Il faut en revenir à un socle qui soit national et une référence qui soit nationale. Et non plus une référence qui sera la référence suisse ou celle de l'Allemagne. Et enfin, les stratégies d'alternance, emploi-chômage. Ça concerne souvent des diplômés, d'ailleurs, qui organisent leur vie pour recharger des droits. Ils sont pas mal payés. Ils sont diplômés, ils sont très adaptables. C'est d'ailleurs comme les ruptures conventionnelles. Ça touche des salariés qui ont une faculté d'adaptation. Ils sont comme une mesure avec ceux qui peuvent être licenciés par ailleurs et qui sont moins diplômés. Mais là, il y a vraiment des adieux. Et là aussi, il faut les encadrer. J'ai un exemple, je vais passer rapidement

parce qu'il est un peu réverbatif. Il veut pas venir, mais c'est le point. Non, c'est moi qui appuie sur mon bouton. Voilà, Thomas qui a 30 ans, il gagne 4 500 euros au bout par mois. Et là, dès le 8e mois, après le 8e mois, il peut partir avec 18 mois de re-chômage. Il va regagner sa vie, il m'appelle la permitance. Et en réalité, en alternant emploi, là il y a la démonstration, emploi et chômage, sans re-venue moyen, pas atteint, 3000 euros net avant impôt. Pardon, mais le système d'assurance chômage, il n'est pas fait pour ça. Il n'est pas fait pour ça. Donc, exactement. tout compris. Donc l'idée là encore c'est de plafonner, c'est d'accélérer la dégressivité de la location et là encore c'est de faire en sorte d'allonger la période où on doit recharger. Allez -y, prenez des photos. Voilà donc on réforme l'assurance chômage, là aussi on retrouve un protocole de croissance, un gain significatif pour les finances publiques. Voilà et ça donc c'est cinq mesures. Tout à l'heure je vous ai parlé de 500 euros qui se rajoutaient dans le premier cas de figure sur le seuil cotisation zéro au gain déjà de plus de la treizième moindre. Comment y arrive-t-on ? Tout simplement parce que les cinq mesures qu'on vous présente ont un intérêt c'est qu'elles vont générer au moins, pense-t-on, là encore on a fait le calcul, 30 milliards d'euros d'économies et ces 30 milliards d'euros d'économies, on veut alors celle qui procure le plus c'est l'assurance chômage, bien sûr, le CSU notamment sur la fraude, l'ausse mécanique des recettes d'IS parce qu'on génère de l'activité en plus à hauteur de 4 et la mise en place du RIA à hauteur de 2 milliards. L'idée c'est de répartir ces 30 milliards pour les salariés et pour les entreprises. On vous le présentera dans un autre temps parce que le problème aujourd'hui en France puisque je conclus là-dessus, si le travail ne paye pas plus c'est qu'on a fait un immense charge de dépenses publiques, de dépenses sociales sur une toute petite base de ceux qui travaillent et cette fiscalité là, ces charges et cotisations, elles pèsent sur les travailleurs et pèsent sur les entreprises. Il ne faut pas les chercher plus loin. Les entreprises par rapport à la moyenne, quand vous calculez l'ensemble de ces prédéminements obligatoires, à l'entreprise, elles ont plus de 100 milliards de semelles de plan. C'est pour ça que le travail n'est pas bien rémunéré. C'est pour ça que quand on veut augmenter les salariés, ça va coûter très cher et que le salarié va donner plus que ce qu'il recevra, beaucoup beaucoup plus. Il y a une autre INSEE qui est parue il y a deux ans en septembre, qui était intéressante sur ce sujet là. Donc l'idée que l'on a et qu'on vous présentera dans quelques semaines là, sur le troisième, première plus, c'est qu'on fasse, on sépare dans le financement de notre système social ce qui est assurantiel et ce qui doit effectivement être payé par le travail. C'est sûr que la retraite, le chômage, c'est des dépenses qu'on s'assure contre les aléas de la vie. Mais il y en a d'autres qui sont des 11 solidarités. Donc c'est avec cette idée que ces 30 milliards, on s'en servira pour faire cette part du feu en restituant 15 milliards de pouvoir d'achat au salarié ce qui fait 500 euros par mois. Et là, on est tout près d'un quatorzième mois. Et la compétitivité des entreprises où là encore on sera en cumulant d'autres procédés, d'autres baisses de coûts, d'améliorer la compétitivité française qui est à l'origine, comme je vous le disais, de la désindustrialisation de la France. On est à 9 points, moins de 10 points, c'est terrible. Divisé par 3 en un peu plus de 30 ans et surtout d'un déficit commercial. L'Italie a un excédent commercial. Nous le problème, on a à la fois un déficit budgétaire, c'est -à-dire que l'Etat dépense plus qu'il ne gagne et on a un déficit commercial, ce qui veut dire que la France consomme plus que ce qu'elle ne produit. Et donc elle importe. Et c'est d'ailleurs complètement fou. À chaque fois que l'Etat dépense dépense dépense, pour soutenir la demande, la croissance, vous avez soit quand l'Etat dépense 100, vous avez 62 qui part à l'étranger, qui va financer par l'importation des usines, des emplois à l'étranger. Terrible. On est dans un système d'appauvrissement général. Et il ne faut pas mentir aux Français. Si on veut demain redresser la France, si on veut créer une nouvelle prospérité et distribuer plus de salaires, plus de pouvoirs d'achat, ça n'est que par le travail qu'on y a. Voilà ce que je voulais vous dire rapidement. Je vérifie qu'il n'y ait pas d'autres... Non, c'est ça. Oui oui, juste ça. Voilà. Donc avec les points sur les trois principes qui sont dispatchés avec les cinq propositions. Et vous avez donc avec les 500 euros, donc presque le quatorzième mois, vous avez un gain substantiel de croissance, on pense que c'est 2%. Vous avez 25 milliards d'euros de

compétitivité additionnelle et un coût zéro pour les finances publiques avec cette restitution de 30 milliards. Voilà pour rendre le travail gagnant. Nous sommes prêts maintenant. Je vais demander à mes monéties de pouvoir répondre aussi aux questions. Alors attendez, marre du jeu. On va répondre aux questions sur le travail. Pardon. Ah oui, c'est vrai. Je répondrai aux questions sur le sujet, mais pas aux autres questions, mais sur les autres sujets. Avez-vous des questions ?

Je suis Retailleau, mon vôte, à l'Université de Gaïenne, France Inter, meilleur v-u à vous et à tout le monde. Sur le contenu de cette compagnie de presse, d'abord d'une façon globale, vous avez bien sûr été identifié pendant la marre à la Loi Ni sur la question de Gaïenne. Est-ce que choisir faire votre entrée en 2026 sur le travail économique en général, c'est aussi une façon de montrer que vous êtes plus polygalent que ça ? Que vous, personnellement et LR en général, avez des choses à dire sur bien d'autres sujets que le régalien et bien sûr. Pourquoi ce choix stratégique de commencer 2026 sur le sujet ?

Alors, c'est vrai, c'est un choix. J'étais, je pense, très très identifié sur le sujet régalien parce que quand on est mis sur l'intérieur, on est surexposé dans l'actualité et les questions sécurité, les questions d'immigration, les questions communautarisme me collent à la peau. Celles et ceux qui me connaissent d'avant le ministère savent que pour moi l'économie est un peu ma langue maternelle. J'ai toujours été passionné, je suis vendéen et je vis dans un territoire où on a pratiquement 25 % d'industrie, où il y a le plus grand nombre d'entreprises par habitant et ça c'est ma culture. C'est à la fois ma culture, mais aussi l'économie et l'esprit d'entreprise, c'est aussi ma passion. Première chose. Deuxième chose, moi je pense qu'on est comme en 1958. Général Dougault, en 1958, quand il arrive, avant de déployer sa politique de souveraineté, d'indépendance nationale, il va reconstruire l'économie au plan du pays. Il le dit, il a une phrase d'ailleurs qui est superbe, en disant il n'y a pas d'enjeux internationaux qui puissent être réglés quand on est faible sur le plan national. Il faut reconstruire la prospérité. Il l'a fait avec Pinet, avec le Nouveau-France, et il l'a fait avec Jacques Reff, avec un plan de libéralisation de l'économie française comme jamais ensuite la cinquième république n'en a connu, avec des résultats, avec pourtant une économie qui était très dégradée et avec des résultats qui ont permis ensuite d'asseoir les autres politiques d'indépendance. Donc je considère, moi, qu'on ne peut pas demain relever le pays, assumer une plus grande indépendance, une liberté, prospérité, sans commencer par ce départ. C'est la raison pour laquelle j'ai choisi de faire cette première conférence de presse sur ce thème -là, précisé.

Dans la période du Covid ou les dernières années passées, qu'est-ce que vous auriez fait ou pas fait sur le travail ?

Je me souviens d'ailleurs, le matin, j'ai un souvenir très précis. Le premier tour des municipales, je crois que c'était le 13 mars, et quelques jours avant, le premier ministre de l'époque nous avait invités pour savoir s'il fallait tenir le premier tour de l'élection municipale. Le jour même, dans un grand quotidien économique du matin, j'avais fait un article pour savoir les propositions que je faisais, d'ailleurs, et j'avais proposé un bouclier. Je pense que cette idée d'avoir, parce que c'est le rôle de l'État quand on a une crise aussi profonde, d'être un bouclier, je l'assume. Mais le problème, aujourd'hui, en France, de la dette publique, ce n'est pas Bruno Rotaillou qui le dit, la Commission des Finances du Sénat l'a dit, la Cour des Comptes l'a dit. La dette, l'augmentation, les 1100 milliards d'euros de dette supplémentaire minoritairement sont expliqués par le quoiqu'il en coûte pendant le Covid. Tout le reste, c'est l'incapacité de l'État, finalement, à revenir à un État normal, d'ailleurs des finances publiques. Regardez ce qui s'est passé. ailleurs en Europe, les autres pays européens ont su, la crise passée, aider leurs entreprises. Il n'y a pas eu plus de failles que nous. Alors nous on a beaucoup beaucoup pédé, ce qui veut dire qu'aujourd'hui une partie du pic des défaillances de l'an dernier, et ça va continuer, s'explique parce que il y a eu les canards boiteux

aussi qu'on a soutenus. Et c'est maintenant désormais qu'ils se trouvent en situation où ils n'ont plus d'aide mais où de toute façon il y a ce processus un peu Schumpeterien d'instruction parce qu'ils n'avaient pas les marchés etc. Ça c'est l'économie, on n'est pas en union soviétique. Mais regardez les autres pays européens, ils ont beaucoup péché leurs entreprises mais quand ils sont sortis de la crise, ils ont été capables justement de reprendre le contrôle des financements. Au moment où je vous parle, il y a je crois 17 ou 18 pays européens dont le déficit est égal ou inférieur à 3%. Jadis on était le sud de l'Europe du Nord et maintenant on est le sud du Club Med. Ah oui, parce que regardez la Grèce, le Portugal, l'Espagne, l'Italie. Donc si c'était l'esprit de votre question, j'y réponds. Le Covid n'est certainement pas la cause du problème des finances publiques françaises.

J'aurais deux questions au sujet des deux jours de travail supplémentaires par an nécessaires pour déclencher le seuil zéro cotisation. Aujourd'hui ils sont rémunérés au tarif heureux. Heure supplémentaire. Est-ce que ça veut dire qu'ils seraient toujours rémunérés ? Négociation

sociale, entreprise et branche.

D'accord, donc vous tranchez pas cette...

Non, non parce que j'aurais pu le dire d'ailleurs. Je ne l'ai pas dit au moment où j'ai parlé d'assurance chômage. Alors c'est celui d'entre nous qui porte la meilleure vision du paritarisme, c'est François. C'est nous qui m'a beaucoup formé sur ce plan-là. Je pense que l'unique, l'assurance chômage devrait être gérée par les partenaires sociaux. Je pense qu'il faudrait un peu comme le géré Arco pour la retraite avoir une règle d'or pour responsabiliser. Je pense qu'il faudrait sans doute que les régions qui sont en même temps des acteurs de la politique de formation les y faire rentrer. Mais je crois au paritarisme et je pense que les actes sociaux, après quand les partenaires sociaux n'arrivent pas en fait loin et dans le public.

Vous parlez de renverser la taille, vous parlez de ciboucler par jour, est-ce que c'est ça ?

Ah ben oui. Je pense que le système qu'on a nous permet de gagner 2 % de croissance. Et ce que je veux simplement dire aux Français, c'est qu'on a souvent eu une vision doloriste. Le sang et les larmes. C'est pas le sang et les larmes. Quatre ou cinq minutes par jour. Et faire en sorte que moi ce que je veux régler, c'est que précisément en France, je vais passer la parole à François, il y a 53 % de travailleurs qui font des heures supplémentaires et pour celles et ceux qui en font, ils en font à moyenne 180 heures. C'est assez peu en fait. Moi ce que je veux c'est déverrouiller les choses, intelligemment, et là encore faire en sorte que les travailleurs soient gagnants comme entrepreneurs. Peut-être François tu peux te donner une expertise sur...

Bonjour à tous et à tous. C'est l'entrepreneur qui va vous parler. En fait, c'est un levier extraordinaire. On n'en a pas 36 pour redresser la tête en matière économique en France. On en a un vrai. C'est, comme l'a dit Bruno, la quantité de travail. Effectivement, on peut faire plus de 35 heures en France. On a beaucoup à supplier les choses. Depuis la mise en place des 35 heures au début des années 2000. Je l'ai connue dans ma propre entreprise. On faisait 42 heures à l'époque. La difficulté c'est que la trentième heure, elle passe à plus de 25%. Moi quand je réponds à un marché, quand je fais un devis à un client, évidemment je ne calcule pas mes heures à plus de 25%, sinon je perds l'affaire. En revanche, j'ai dans mon entreprise des salariés et beaucoup de salariés qui sont friands de faire les heures supplémentaires. Et on a un constat, c'est qu'on a toujours du mal à recruter les compétences dont on a cruellement besoin. Et quand on regarde l'évolution des biographiques, on va avoir absolument besoin d'augmenter la quantité de travail déjà avec les gens qui travaillent dans nos entreprises. Si demain, ma trente-sixième heure, ma trente-septième heure, jusqu'à la trente-neuvième, ne me coûte pas plus cher que ma trente-cinquième heure, j'aimerais

bien vous dire que je vais faire des heureux. Premièrement mes salariés. Là vous regardez sur un salaire médian le gain de pouvoir d'achat que c'est, immédiat. Et c'est lié à du travail effectué, ce n'est pas lié à de la redistribution. Donc c'est vertueux, on crée de la richesse, le travail amène le travail. Et deuxièmement, moi entrepreneur, si jamais j'ai du boulot et beaucoup de travail, je peux libérer l'activité de mon entreprise parce que je sais que mon coût horaire, mon coût de revient ne va pas exploser. Donc oui, c'est un levier extrêmement puissant. Et en France, quand on regarde collectivement le nombre d'heures qu'on travaille par actif, par rapport à ce qui se passe à la moyenne européenne, eh ben on a de quoi faire quoi. Eh ben profitons -en. Voilà, et je pense que c'est vraiment extrêmement pragmatique et très populaire au niveau, je dirais, des chefs d'entreprise et des entreprises qui ont surtout des appareils productifs.

Les 1 623 heures, pour moi c'est un seuil. Ensuite, les entreprises, les banques, pour moi c'est un seuil. C'est une incitation. Au départ, on l'a conçu parce qu'à l'époque, on l'avait imaginé avec les fameux deux jours fériés qu'avait proposé François Berge. Et pour ce qui concerne les 16 heures, admettons que l'entreprise choisisse de déclencher des heures supplémentaires, enfin un accord de branche, à partir de la 1 623e heure. Il y aurait donc, donc les salariés font en moyenne 104 heures. Ça veut dire que sur les 16 premières heures, il n'y aurait pas les 25 % de plus, mais on a fait le calcul pour que dans ce cas-là, les 88 heures soient beaucoup plus avantageuses et permettent justement d'écraser de loin la petite perte qu'il y aurait sur les 7 premières heures. Oui ?

Premier Jean -Rémi Gaze, AFP. C'est une question qui se promenait tout à l'heure, je me demandais si ce programme libéral que vous présentez aujourd'hui n'est pas une façon aussi de marquer le terrain pour aller face à la conférence face à Jordan Bardella et votre ancien collègue d'Héritier. Qui viennent justement sur ce terrain -là également, un RN qui par ailleurs, parmi les mesures précommises, et c'est pour protéger les salariés et les entourés princesses, c'est d'insulter les plaques soignières face au libre-échange ou en réponse à des plaques soignières chinoises ou américaines. Ça c'est aussi un point de vue que vous avez, mais c'est quelque chose que vous avez développé dans la prochaine conférence d'offres.

Oui, je réserve l'autre partie sur le libre-échange, mais je pense, enfin j'en dirai juste un mot sur le Mercosur par exemple, qui est plus appliqué. Non, on a conçu notre projet, qui est un projet, vous le qualifiez libéral, en tout cas moi je crois les premiers marchés, simplement notre truc, on veut que le travail paye plus, c'est très pragmatique. C'est clair que Marine Le Pen est social-étatiste. Ils ont voté en espèce de 48 heures il y a quelques semaines 34 milliards d'euros supplémentaires, quand au Sénat nous avons voté les 15 heures de contrepartie sur le RSA, elle s'était opposée, elle s'est opposée aussi à la réforme des retraites, sur le chômage aussi, etc. Ils assument, évidemment, c'est pas avec cette idéologie là qu'on pourra redresser la France, parce que la France est en train de crever du social-étatisme. Je parlerai un autre jour de la bureaucratisation des normes, etc. Donc les choses sont très claires. Après sur le libre-échange, moi j'ai toujours considéré, là vous trouverez des déclarations, vous pourrez montrer à 20, 30 ans, c'est les mêmes. Le problème qu'on a eu avec l'Europe, c'est qu'on a eu une double mâchoire qui a écrasé notre industrie et qui est en train d'écraser notamment, pas qu'eux, mais l'agriculture. C'est -à-dire qu'on était laxistes au niveau, on a refusé la protection extérieure, nous avons été une union douanière la moins protégée du monde, la plus offerte aux concurrences déloyales. Et parallèlement, à la limite, on aurait pu faire ce choix collectif, mais alors il fallait déréguler, déréglementer. Et nous en France on a fait l'inverse. Et même d'ailleurs en Europe, ils ont plutôt que de choisir innovation, fait beaucoup de régulation. Donc on s'est retrouvé sur les frontières extérieures à être très laxistes et à l'intérieur à être très réglementaristes. Mais ça, ça ne marche pas. Ça a écrasé totalement notre activité. Il fallait faire l'inverse. Il faut se protéger autant que la réciprocité l'exige. C'est -à-dire que moi je suis pour les livres-échanges. Je ne suis pas pour qu'on dépouille mes emplois et pour que les règles que j

'institue à l'intérieur soient contournées par des importations qui comportent des produits, des molécules, etc., des pratiques qu'on interdit. C'est stupide. C'était la verve, se protéger à l'extérieur, ce que font toutes les grandes nations du monde. Il n'y a plus d'Europe qui n'a toujours pas compris. Mais là maintenant elle va se réveiller. Ça va être dur. Et là en plus, se libérer sur plein terme, se protéger sur plein terme. et libérer, au contraire, sur le point de terre. C'est ça l'équation. Quant au Mercosur, le prêt du Mercosur, c'est que c'est la queue de comète de ces accords de libre-échange qui ont été conçus il y a 25 ans, où la Commission voulait tout inclure. C'est fini. C'est daté. Et désormais, il faudrait être capable de concevoir des accords de libre-échange qui sont beaucoup plus sectoriels, beaucoup plus adaptés. Parce que sinon, on a des variables d'ajustement.

Justement, monsieur Routailiot, pardon, je vous remercie sur l'actualité. Vous venez de parler de libre-échange et Mercosur. On connaît donc, on vient de réentendre vos quotitions quant à la fichette de libre-échange. Il semblerait que certains des pédagogues soient tentés par une censure, des jeunes Mercosensures, sur ce côté. Si l'aventure Emmanuel Macron finissait par tirer à l'élection toute semaine, est-ce que vous vous souvenez de cette idée ? Est-ce que LR doit censurer le gouvernement pour Mercosur

? Ce que je dis, seul honnêtement, c'est que si le président de la République vote pour le Mercosur, après toutes les déclarations, il prend le risque d'une censure.

Vous prie par LR

? On n'a pas le nombre de députés qui nous permettent de déposer une censure.

Non, mais vous vous dites à ce sujet -là.

Bon, je ne suis pas député, mais le risque est important. Le risque est important. Et donc j'appelle le président de la République, et j'appelle la France, à être sur la ligne, qui a toujours été la ligne du gouvernement depuis longtemps, c'est -à-dire à refuser Mercosur.

On pourrait être encore plus clair. Est-ce que vous appelez ce matin Laurent Gaultier et les députés LR, des ERS, à voter la censure, si une motion était déposée ?

Nous en parlerons.

Et vous êtes d'abord qui ?

Il faut d'abord voir quel sera le vote du président de la République. Le risque, il y a un risque. Il y a un risque.

On commence l'année par une question sur Venezuela, si vous voulez parler d'autre chose. Vous avez fait un tweet pour parler du narcotrafic. La question c'est plutôt le droit international dans tout ça, ce qui s'est passé depuis là.

J'ai fait un tweet qui était assez clair. Moi je me suis réjoui avec le peuple vénézuélien, que M. Maduro ait été interrompu dans ces actions, qui ont consisté à appauvrir un pays, quand même le tiers de la population a émigré, pas de liberté, d'ailleurs, beaucoup de nombreux pays n'ont pas reconnu son élection, aucune démocratie. Donc oui je l'ai assumé. En revanche, ce que je dis c'est que le pétrole appartient, les ressources naturelles appartiennent aux Venezuela, aux vénézuélien, et leur avenir, leur démocratie, c'est non pas les Etats-Unis, l'Amérique, mais c'est tout de même.

Pourquoi le débat ? Je peux vous dire, vous avez souligné les gains un peu en recette, un peu en

position. Le demandeur à l'Assemblée revient le vote finance avec la question du tue -taque sur les sociétés. Ça avait été l'un des principes pour l'approquement en amont de la commission expiritaire, et la question du LR a marqué du Sénat sur le sujet.

Elle n'a pas bougé. On l'a supprimé. On l'a supprimé. Le texte du Sénat qui revient à l'Assemblée, dans ce texte -là, là sur taxe IS, il y avait un engagement qui ne dure qu'une année. Cet engagement, nous avons tenu à ce que on puisse le respecter, d'un point de vue plus général. Là encore, regardons ce qu'on a sous les yeux, faisons constat. On est sur le podium, sur le haut du podium pour la fiscalité, on est quasiment les champions du monde, et comme la dépense publique, si on pense traiter les problèmes en augmentant, en accroissant les maux qui sont à la source justement de nos difficultés, on a tout faux. Il y a trop d'impôts en France. La solution, ce n'est pas trop d'impôts. Alors que le Premier ministre veuille dealer avec le Parti socialiste, c'est son affaire. Mais ce n'est pas un bon budget, ça. Ce qu'il faut, ce n'est pas un budget coûte que coûte, à n'importe quel prix, à n'importe quel, quoiqu'il en coûte. C'est un bon budget pour la France, pour les Françaises et les Françaises. Par ailleurs, la responsabilité, parce que la question aujourd'hui, c'est que le gouvernement a tellement lâché à la gauche avec le PLFSS, c'est pourquoi est-ce qu'on est au-dessus de 5 % de déficit ? C'est tout simplement parce que on a lâché la réforme des retraites, on a lâché les indexations, l'année blanche, on a lâché les franchises, etc. C'est pour ça que on part là encore avec un déficit supérieur à 5%. Je pense qu'il n'y a pas de budget votable à l'Assemblée. Je ne pense pas que le PS, quelles que soient les transactions, quelles que soient les concessions, les renoncements que pourrait faire le gouvernement ou le PS, je ne pense pas que le PS puisse voter un budget. Tout simplement parce que un budget, c'est un acte politique. C'est des chiffres, ce sont des choix, mais c'est aussi un marqueur politique. C'est la ligne de démarcation entre la majorité et l'opposition. Peut-être que le PS, peut-être à juste titre, se considère à la majorité maintenant. Il le votera, mais ça m'étonnerait quelques semaines des sélections municipales. Merci de votre assistance. A très bientôt pour une prochaine conférence de presse sur d'autres sujets.